

susceptibles s'impressionner même un ^{très} bombardement de la
carrière servant d'abri à une partie de sa 6^e, obstruction
de l'issue et de la cheminée d'aérage, chute de blocs à
l'intérieur, commencement d'incendie. - beaucoup de
sang froid et de décision en ramenant par sa présence
et son attitude le calme au instant composites, et
faisant abroisement sortir ses hommes, un à un sans
perte et bien qu'en pleine rue et à petite distance
de l'ennemi.

Décorations: Croix de Guerre ^{à titre honorifique}
^{à titre d'ingénieur}
^{à titre d'ingénieur}

Campagnes contre l'Allemagne en guerre du 3 août 1914 au 23 janvier 1919.

Numéro matricule
du recrutement : 552

Classe
de mobilisation : 1896

SIGNALEMENT.

Cheveux et, sourcils châtains
yeux bleus, front haut
nez moyen, bouche moyenne
menton ronde, visage allongé
Taille : 1 m. 70 cent. Taille rectifiée : 1 m. 70 cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré
d'instruction : générale (1). 3
militaire (2). exercé

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

Dans l'armée active. 158^e Rég^t d'Infanterie
132^e - d.
Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. Rég^t 58^e d'Infanterie
à la Balle d'Alger
Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. 56^e Régiment Territorial d'Infanterie
Officier

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES

PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	Domicile ou R. résidence.
14.8.1901	sur l'île de la Goulfe		R
25.8.1901	Stuttgart	Allemagne	R
1.11.1901	sur l'île de la Goulfe		R
12.11.1901	sur l'île de la Goulfe		R
14.11.1901	sur l'île de la Goulfe		R
17.11.1901	sur l'île de la Goulfe		R
18.11.1901	sur l'île de la Goulfe		R
25.11.1901	sur l'île de la Goulfe		R

ÉPOQUE

à LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LÉGÈRATION du service militaire.
1.11.1901	1.11.1901	1.11.1901	1.11.1901	1.11.1901
1.11.1901	1.11.1901	1.11.1901	1.11.1901	1.11.1901
1.11.1901	1.11.1901	1.11.1901	1.11.1901	1.11.1901
1.11.1901	1.11.1901	1.11.1901	1.11.1901	1.11.1901

accompli une période d'exercices dans l'Europe du Nord
Passé dans la réserve de l'armée territoriale le 5 octobre 1925
Libéré du service militaire le 5 octobre 1925

- Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1890.
- L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercé tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
- Pour les hommes compris dans la 5^e partie de la liste, l'indication à porter est : Ajourné.
Pour ceux compris dans la 6^e liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.
Pour ceux compris dans la 7^e liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)